

Nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024

Préalable

Une inscription dans notre établissement implique de la part des parents une pleine adhésion au projet éducatif de l'ECAM, ainsi qu'aux valeurs qu'il véhicule. Les parents s'engagent également à respecter strictement et à faire respecter par leur enfant le règlement intérieur de notre école.

Les fratries sont soumises au test d'entrée, mais sont admises en priorité sous réserve des places disponibles. Les élèves déjà scolarisés au sein d'une école de l'ECAM, **mais dans une autre ville que Rabat sont également prioritaires.**

- **Procédure d'inscription :**

L'ensemble des opérations concernant les admissions dans notre établissement se font désormais par voie électronique. Il est donc indispensable d'avoir une adresse mail valide et fonctionnelle.

Les renseignements que vous aurez donnés lors de la préinscription devront être justifiés ultérieurement par une liste de pièces demandées.

Inscriptions en classes de Moyenne Section du préscolaire pour la rentrée de septembre 2023

L'inscription est ouverte seulement pour les **enfants nés entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 2019.**

L'inscription des fratries est prioritaire.

La procédure pour une demande de préinscription sera disponible en ligne **du samedi 14 à 10h00 au samedi 21 Janvier 2023 à 22h00.**

En raison d'un nombre très important de demandes d'inscription, nous informons les familles qu'il ne sera pas possible de répondre favorablement à chacune d'entre elles. Une préinscription réalisée sur notre site ne constitue en aucun cas un engagement de l'école à inscrire votre enfant ultérieurement.

L'inscription des nouveaux élèves en classe de moyenne Section se fera en trois étapes :

Etape 1 : Les demandes d'inscription retenues recevront, par courrier électronique, une invitation à participer à un temps d'observation collectif des enfants en classe. Les invitations se feront dans l'ordre de pré-inscription sur le site, en fonction des places disponibles.

Etape 2 : Après cette matinée d'observation, les parents des élèves admis seront invités à une réunion d'information.

Etape 3 : Après validation des dossiers, les familles confirmeront l'inscription de leur enfant le jour même par un chèque, le paiement des frais d'inscription à l'économat.

Les personnes ayant envoyé des demandes qui n'auront pas été retenues, faute de places disponibles, recevront un message pour les informer que leur enfant figure sur la liste d'attente.